

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 140-3:1995/A1:2004

**Acoustique - Mesurage de l'isolement
acoustique des immeubles et des
éléments de construction - Partie 3:
Mesurage en laboratoire de**

Acoustics - Measurement of sound
insulation in buildings and of building
elements - Part 3: Laboratory
measurements of airborne sound

Akustik - Messung der Schalldämmung in
Gebäuden und von Bauteilen - Teil 3:
Messungen der Luftschalldämmung von
Bauteilen in Prüfständen - Änderung 1:

12/2004



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 140-3:1995/A1:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 140-3:1995/A1:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 91.120.20

Version Française

**Acoustique - Mesurage de l'isolement acoustique des
immeubles et des éléments de construction - Partie 3: Mesurage
en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens par les
éléments de construction - Amendement 1: Conditions
particulières de montage des cloisons à doubles parements
légers (ISO 140-3:1995/AM 1:2004)**

Akustik - Messung der Schalldämmung in Gebäuden und von Bauteilen - Teil 3: Messungen der Luftschalldämmung von Bauteilen in Prüfständen - Änderung 1: Leitfaden zur Befestigung von zweischaligen Leichtbau-Trennwände (ISO 140-3:1995/AM 1:2004)

Acoustics - Measurement of sound insulation in buildings and of building elements - Part 3: Laboratory measurements of airborne sound insulation of building elements - Amendment 1: Installation guidelines for lightweight twin leaf partitions (ISO 140-3:1995/AM 1:2004)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 140-3:1995. Il a été adopté par le CEN le 8 août 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles